

Bénédictio de l'église de Tonnégrande

L'église de Tonnégrande dont la première pierre avait été posée par le chef de la colonie le 3 septembre 1862 a été consacrée hier par Monseigneur le préfet apostolique avec toutes les pompes que l'Eglise déploie en pareilles circonstances.

Le contre-amiral gouverneur et le général Barolet de Puligny, inspecteur général des services militaires, qui avait bien voulu honorer cette cérémonie de sa présence, accompagnés de Monsieur le directeur de l'intérieur et de nombreux fonctionnaires de la colonie, s'embarquaient à six heures du matin sur l'avis à vapeur *L'Econome*.

Après une traversée de trois heures et demie, le bateau arriva en vue du bourg et se trouvait aussitôt environnée d'embarcations montées par des hommes du quartier, qui après l'avoir salué de cris répétés de « Vive le Gouverneur ! » se mirent en marche en faisant retentir l'air de refrains cadencés du pays.

Quelques instants après, *L'Econome* laissait tomber son ancre et le gouverneur et le général, suivis des fonctionnaires invités, mettaient le pied sur le rivage où ils étaient accueillis par les vivats de cette bonne population et par des décharges répétées de mousqueterie.

Complimentés par le commissaire-commandant et le curé, le gouverneur et le général furent aussitôt conduits au presbytère où ils furent reçus par Monseigneur le préfet apostolique entouré d'un nombreux clergé en habits sacerdotaux. Le révérend père Guyodo, supérieur des pères du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, prit la parole en ces termes :

« Monsieur le Gouverneur, c'est avec une bien vive et bien légitime impatience que la population du quartier de Tonnégrande attendait le jour où il lui serait donné de vous revoir au milieu d'elle, pour rehausser par votre présence la bénédiction solennelle de l'église dont vous avez bien voulu venir vous même, il y a dix-huit mois, posé la première pierre. Cette église était, depuis plusieurs années, l'objet de ses plus ardents désirs. La joie, peinte sur tous les visages, et les manifestations extérieures, par lesquelles elle éclate, vous disent assez, Monsieur le Gouverneur, quels sont les sentiments dont cette population est animée à votre égard. Aussi a-t-elle appris avec bonheur que Sa Majesté impériale, notre illustre Empereur, venait de récompenser vos éminents services dans la marine française et votre dévouement dans le gouvernement de la Guyane, en vous élevant au grade de contre-amiral. Son interprète auprès de vous, je vous félicite, Amiral, d'un grade qui vous honore et que vous avez si bien mérité ; je vous remercie de l'intérêt que vous lui témoignez et j'ose vous promettre de sa part qu'elle continuera à faire de généreux efforts pour le mériter de plus en plus.

Ce bon peuple est heureux, Général, de la coïncidence de votre visite à la Guyane française avec cette auguste cérémonie ; je vous remercie en son nom d'avoir bien voulu dérober cette journée à vos nombreuses occupations pour venir y assister. L'annonce de votre présence a été accueillie avec des cris d'enthousiasme et a augmenté encore la bonne volonté montrée par tous pour donner le plus d'éclat possible à cette solennité religieuse, dont le souvenir restera à jamais gravé dans tous les cœurs.

Monsieur le directeur, c'est pour la première fois que les habitants de Tonnégrande ont le bonheur de vous voir dans leur quartier. Votre honorable prédécesseur, Monsieur Favard, qui

avait commencé cette église, a disparu, au moment où nous le pensions le moins, du milieu de nous. Je viens de prononcer un nom qui, je le sais, trouvera de la sympathie dans tous les cœurs et à qui je dois un témoignage public de gratitude et de reconnaissance. Représentant de la colonie à la métropole pendant de longues années, directeur de l'intérieur pendant dix ans, il s'est toujours montré administrateur habile et dévoué aux intérêts qui lui étaient confiés. C'est lui qui a encouragé et arrêté, de concert avec Monsieur le gouverneur, l'établissement d'une paroisse dans ce quartier ; c'est lui qui a demandé et obtenu la construction de ce sanctuaire ; c'est lui qui en a accéléré la pose de la première pierre, admirablement secondé en cela par l'activité infatigable de Monsieur le directeur des ponts et chaussées ; c'est lui qui en a fait pousser avec vigueur les travaux. Vous avez dignement, Monsieur le directeur, continué l'œuvre ; votre tâche touche à la fin et cette église sera comme un éternel témoignage de l'intérêt que vous portez au quartier. Aussi les habitants s'efforceront-ils, par leur application au travail, de contribuer, autant qu'il sera en eux, au bien-être de la colonie ; et c'est dans ce sanctuaire qu'ils viendront puiser le courage dont ils auront besoin pour lutter contre les difficultés inséparables d'une application sérieuse et continue au travail.

Monseigneur, la joie qui règne dans les cœurs, doit, ce me semble, avoir quelque chose de tout particulier pour vous, comme chef ecclésiastique de la mission de la Guyane française. Cette église que vous allez dans quelques instants consacrer au Dieu très-haut, par une solennelle bénédiction, va devenir pour vous un moyen plus facile de continuer dans ce quartier le bien déjà commencé. De pareilles cérémonies doivent toujours être pour votre cœur paternel comme un baume adoucissant au milieu des difficultés que vous rencontrez dans l'exercice de votre pénible mission. Notre glorieux pontife, l'immortel Pie IX, a eu la délicate attention de vous donner il y a quelques mois un éclatant témoignage de satisfaction pour vous récompenser du zèle et du dévouement avec lesquels vous l'accomplissez. Nous en avons été heureux, et je vous en félicite au nom des habitants de ce quartier.

Et vous, Messieurs, je vous remercie d'avoir bien voulu accompagner le gouverneur et le général et de contribuer ainsi par votre présence à la solennité de la fête. »

Monsieur le gouverneur remercia avec l'effusion du cœur ce digne ecclésiastique des bonnes paroles qu'il venait de prononcer et l'engagea à persévérer avec tout le clergé dans la mission régénératrice et moralisatrice qui leur incombait ; il ajouta que l'on n'arriverait jamais à un travail sérieux et persévérant que par la religion et la famille s'appuyant l'une sur l'autre. Monsieur le gouverneur, après avoir payé le tribut d'éloges dû au dévouement et au zèle éclairé du père Durand, curé de Tonnégrande, auquel l'on est redevable de l'organisation sérieuse du travail dans ce quartier, l'invita à continuer, avec Monsieur le commissaire-commandant, dans lequel il avait toute confiance, l'œuvre qu'il avait si bien commencée et termina en disant qu'il serait heureux de voir la prospérité de ce quartier qui avait toutes ses sympathies.

L'on se rendit ensuite à l'église qui se trouve aujourd'hui être l'une des plus jolies des quartiers et les cérémonies de la bénédiction commencèrent avec toutes leurs pompes.

Ces cérémonies terminées, Monseigneur le préfet apostolique prononça un brillant discours sur le texte : *Domum tuam decet sanctitudo Domine in longitudinem dierum* (Psal. 92).

La messe fut ensuite chantée et, au moment où le clergé entonnait le *Domine salvum*, une salve de vingt et un coups d'espingole, faite par *L'Econome*, annonçait aux échos de la rivière que la population toute entière du quartier dans un élan d'enthousiasme pour le souverain, adressait à Dieu ses vœux les plus ardents pour notre auguste Empereur.

La messe terminée, le gouverneur et le général furent conduits sous un magnifique carbet élevé pour la circonstance, sous la direction du père Durand, par les habitants de Tonnégrande. Ce carbet, fermé par des

feuilles entrelacées et orné de guirlandes et de bouquets de fleurs des bois et des champs, surpassait en élégance celui qui avait été construit lors de la pose de la première pierre de l'église.

Un somptueux déjeuner était servi et vingt-six personnes prirent place autour de la table.

Au dessert, Monsieur le commissaire-commandant porta un toast à l'amiral et le remercia du bienveillant intérêt qu'il portait au quartier de Tonnégrande.

Monseigneur le préfet apostolique, se levant ensuite, rappela que, lors de la pose de la première pierre de l'église qu'il venait de bénir, le clergé de la Guyane avait été heureux de se trouver réuni à Tonnégrande pour exprimer à Monsieur le gouverneur les sentiments de sa reconnaissance et pour lui dire les vœux ardents qu'il formait pour lui ; que, pour donner au clergé une nouvelle preuve de ses sympathies, le chef de la colonie avait voulu assister à la cérémonie de la bénédiction quoique moins importante que la première.

La dernière maladie du gouverneur avait inspiré des inquiétudes, mais de tous les coins de la colonie, des prières ferventes s'étaient élevées vers le ciel et Dieu avait daigné les exaucer.

« Vous avez dit ce matin, Amiral, ajouta Monseigneur, que le rétablissement de votre santé exigeait que vous nous quittiez momentanément. Cette séparation nous sera pénible, mais puisqu'un voyage en France vous est indispensable, partez et nos vœux vous accompagnent. Puissiez-vous retrouver toutes vos forces dans les joies ineffables de la famille, c'est le plus ardent de nos désirs. Puissiez-vous surtout retourner bientôt parmi nous pour continuer l'œuvre que vous avez si bien commencée et que vous avez toujours poursuivie avec tant de dévouement et de succès ».

S'adressant ensuite au général, Monseigneur le pria de vouloir bien agréer l'expression de sa gratitude et de la reconnaissance du clergé pour l'honneur qu'il lui avait fait en daignant assister à cette fête de famille.

Le gouverneur prenant alors la parole remercia chaleureusement Monseigneur le préfet apostolique de sentiments qu'il venait d'exprimer. Il a toujours trouvé le clergé prêt à le seconder pour le bien qu'il y avait à faire dans la colonie et son concours ne lui a jamais fait défaut pour l'aider à pousser les populations dans la voie du travail. Il est heureux de lui donner ici ce témoignage public de sa satisfaction et de sa reconnaissance. Le quartier de Tonnégrande est un de ceux qui sont en grande voie de progrès, grâce à l'entente qui a toujours régné entre l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique du quartier, et grâce surtout au dévouement incessant et au zèle infatigable du père Durand, qui, comprenant admirablement sa mission, n'a cessé de pousser la population au travail.

« Comme je vous l'ai déjà dit, continua Monsieur le gouverneur, je vais partir bientôt, mais je laisserai à la tête du gouvernement de la colonie Monsieur le commandant militaire dont le dévouement ne lui fera pas défaut et dont les éminentes qualités doivent faire partager à tous la confiance parfaite que j'ai dans son administration juste, ferme et intelligente. Si j'ai pu faire quelque bien ici, je le dois en grande partie au concours franc et loyal des fonctionnaires de la colonie. Ce concours, je le demande pour mon successeur intérimaire, surtout à Monsieur le Directeur de l'intérieur, dont la coopération m'a toujours été d'un grand secours et sera nécessaire à mon successeur pour l'accomplissement de la lourde tâche que je lui laisse. Si, contre mon attente, il ne m'était pas donné de revenir à la Guyane, soyez bien persuadés, Messieurs, que de loin comme de près, elle aura toujours toutes mes sympathies ».

Le général a ensuite remercié en quelques mots Monseigneur le préfet apostolique et tous les membres du clergé de l'accueil qu'il en avait reçu et a ajouté qu'il se souviendrait toujours avec plaisir de cette fête de famille.

Le directeur de l'Intérieur, se levant à son tour, a prié Monsieur le gouverneur de vouloir bien agréer l'expression de toute sa gratitude pour les bonnes paroles qu'il venait de lui adresser ; il s'efforcera de continuer par son zèle et son dévouement un concours qui lui est rendu si facile par la bienveillance du chef de la colonie, par son expérience des besoins du pays et par l'impulsion qu'il ne cesse de donner à ses subordonnés pour l'adoption des mesures propres à assurer sa prospérité. Ce concours, le successeur intérimaire, peut y compter d'une manière absolue, certain que sera Monsieur le directeur de l'intérieur de trouver chez lui la même bienveillance et les mêmes encouragements ; certain aussi de trouver en lui le continuateur de l'œuvre si heureusement commencée par l'amiral.

A cette occasion, Monsieur le Directeur de l'intérieur a demandé à Monsieur le Gouverneur la permission de porter un toast à la prospérité du quartier de Tonnégrande et au développement de ses cultures d'exportation. Après avoir rappelé que le quartier possédait déjà les éléments matériels les plus essentiels, il a ajouté que, avec l'élément de moralisation que donnerait désormais cette église que laquelle venaient d'être appelées les bénédictions du ciel, les autorités civile et ecclésiastique de la localité ne tarderaient pas certainement à faire comprendre à toute la population que, si une religion sans travail n'est pas complète, et elle le sait déjà, un travail qui se borne à de menues denrées de consommation du pays ne sera jamais un levier de civilisation et de progrès.

Peu de moments avant de sortir de table, un cultivateur vint, au nom des habitants de Tonnégrande, dire à Monsieur le Gouverneur combien ils étaient heureux qu'il eut bien voulu quitter ses occupations pour venir assister à la bénédiction de leur église ; qu'ils lui en garderaient une éternelle reconnaissance et qu'ils la lui prouveraient en redoublant d'ardeur au travail.

Monsieur le Gouverneur répondit en créole, à la stupéfaction et à la grande joie de la population, qui se pressait autour du carbet pour entendre pour la première fois un de ses gouverneurs lui parler dans son idiome. Il l'engagea de nouveau à persévérer dans la voie du travail et l'enthousiasme fut à son comble quand il termina son allocution par la promesse d'un moulin banal à égrainer le coton, si, à son retour de France, il était satisfait de leurs travaux et de l'entretien de cette culture.

Les vivat, les coups de fusil, les chants d'allégresse accueillirent cette promesse d'avenir et peu après le gouverneur et le général s'embarquaient sur le bateau avec tous les fonctionnaires qui les avaient accompagnés et à six heures et demie l'on était rendu à Cayenne.

Cayenne, le 7 avril 1864.